



Permanence d'un conseiller numérique

Pour accompagner les usagers dans leurs démarches numériques en ligne et dans l'appropriation des usages numériques quotidiens, la mairie a la possibilité de se doter d'un conseiller numérique.

La mairie a demandé à bénéficier de cette prestation dans le but d'être au plus près de vous et vos besoins.

En quoi le conseiller numérique peut-il vous aider ?

- La communication et messagerie électronique
- Les outils numériques
- La sécurité
- Les réseaux sociaux
- Les démarches en ligne

Si **ce service gratuit** vous intéresse, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire à la médiathèque par courriel (bibliotheque.lstp@orange.fr), par téléphone au 05 63 64 42 83 en précisant **vos nom ; numéro de téléphone ; votre demande**.

Vos réponses nous permettront de mieux répondre à vos attentes.

En fonction du nombre d'inscriptions, des ateliers individuels ou en groupe pourront être mis en place.

Merci de votre participation.

